



Paris, le 18 décembre 2013

**Sébastien SIHR**  
**Serge CHABROL**  
**Jérôme DAMMEREY**  
**Frédérique ROLET**  
**Bernadette GROISON**

**A**

**Monsieur Vincent PEILLON**  
Ministre de l'Education Nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Vous venez d'annoncer que 100 réseaux collèges et écoles du même secteur, que vous définissez comme « les plus difficiles », seraient les premiers à bénéficier dès la rentrée 2014 d'une mesure d'allègement de service devant élèves.

Aujourd'hui, il n'existe aucune transparence sur le fléchage de ces 100 réseaux qui auraient été arrêtés nationalement sur la base des collèges et des écoles en Eclair. Des informations contradictoires circulent sur ce sujet. Elles sont de nature à jeter le trouble au sein de l'Education prioritaire alors même que des assises Nationales doivent se tenir en janvier prochain.

Nous vous rappelons que nous estimons que cette mesure de pondération des heures d'enseignement doit bénéficier à l'ensemble des enseignants exerçant en Education prioritaire qu'ils soient actuellement labélisés Eclair ou RRS, en école, collège ou Lycées Professionnels. En tout état de cause, pour la rentrée 2014, cette mesure d'allègement doit concerner un nombre de réseaux qui ne peut pas être inférieur au périmètre actuel des Eclair.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Sébastien SIHR  
Secrétaire Général  
SNUipp-FSU

Serge CHABROL  
Secrétaire Général  
SNEP-FSU

Jérôme DAMMEREY  
Secrétaire Général  
SNUEP-FSU

Frédérique ROLET  
Secrétaire Générale  
SNES-FSU

Bernadette GROISON  
Secrétaire Générale de la FSU